

NOTE D'INFORMATION**Conférence des Nations unies sur le développement durable
(RIO+20)
Juin 2012****Rio plus ou moins 20 : le bilan d'un système alimentaire défaillant et les perspectives d'avenir**

Du 20 au 22 juin 2012, la communauté internationale se réunit de nouveau à Rio de Janeiro pour discuter des possibilités qui nous permettraient à toutes et tous de poursuivre notre développement et de continuer à prospérer tout en protégeant la planète. En 1992, au sommet de la Terre de Rio, les chefs d'État et de gouvernement ont engagé le monde sur la voie du développement durable, alliant croissance et efforts environnementaux. Ils sont convenus d'appliquer les principes du développement durable – « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs¹ ».

Pour Oxfam, la capacité de la communauté internationale à garantir la sécurité alimentaire de l'humanité est la pierre de touche de sa capacité à promouvoir le développement durable. Le sommet de la Terre de 1992 avait abouti à une série d'engagements visant à assurer un système alimentaire sûr et résilient pour le monde entier. Quels progrès ont été réalisés ? Que nous réserve l'avenir ? La présente note d'information rappelle les principales promesses formulées en matière de **production et de sécurité alimentaire, d'accès au foncier, de consommation de l'eau, de changement climatique et d'aide financière**. Puis elle fait le point de l'évolution dans chacun de ces domaines et se penche sur les prévisions pour les vingt prochaines années.

Dans l'ensemble, cette note montre que, depuis 1992, le renforcement de l'équité alimentaire, du développement durable et de la résilience aux chocs est au point mort. Or il est, à l'heure actuelle, encore plus urgent de relever le défi lancé à l'époque d'assurer la prospérité de toutes et tous sans dépasser les limites écologiques. À la conférence Rio+20, les États devront montrer leur détermination à redresser la barre et à intensifier les efforts.

LES ACCORDS CONCLUS EN 1992

En 1992, le sommet de la Terre de Rio avait principalement abouti aux résultats suivants :

- **Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement** – Adopté par 178 États membres, ce document fondateur du concept de développement durable énonce une série de 27 principes tels que la primauté de la lutte contre la pauvreté, le principe de responsabilités communes mais différenciées, le principe du « pollueur-payeur », et l'application de mesures de précaution.
- **Action 21** – Ce plan d'action ambitieux pour le développement durable à l'échelle mondiale formulait des propositions détaillées sur une série de domaines sociaux, économiques et environnementaux. Il recommandait notamment la promotion de la

participation des entreprises et de la société civile à la prise de décisions et comportait une partie consacrée au transfert de technologies et aux ressources financières. L'ONU a estimé que l'exécution du programme Action 21 coûterait 600 milliards de dollars par an jusqu'en 2000.

- **Déclaration de principes relatifs aux forêts** – Bien qu'elle ne soit pas juridiquement contraignante, cette déclaration constituait le premier consensus international sur la gestion des forêts et invitait tous les pays à coopérer pour « verdir le monde » par le reboisement et la préservation des forêts.
- **Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)** – Négocié avant la conférence en seulement 18 mois, cet instrument juridiquement contraignant fixait l'objectif de prévenir le « danger » du changement climatique et préparait le terrain pour le protocole de Kyoto qui, adopté en 1997, fixait pour la première fois des objectifs chiffrés et un calendrier précis de réduction de la pollution par les gaz à effet de serre.
- **Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB)** – Premier cadre international pour la préservation et la gestion des êtres vivants et des systèmes écologiques dont ils font partie, cette convention est désormais complétée par le protocole de Carthagène (lequel vise à garantir la sécurité de la manipulation, du transport et de l'utilisation des organismes vivants modifiés issus des biotechnologies) et par le protocole de Nagoya (sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation).

1. PRODUCTION ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La promesse

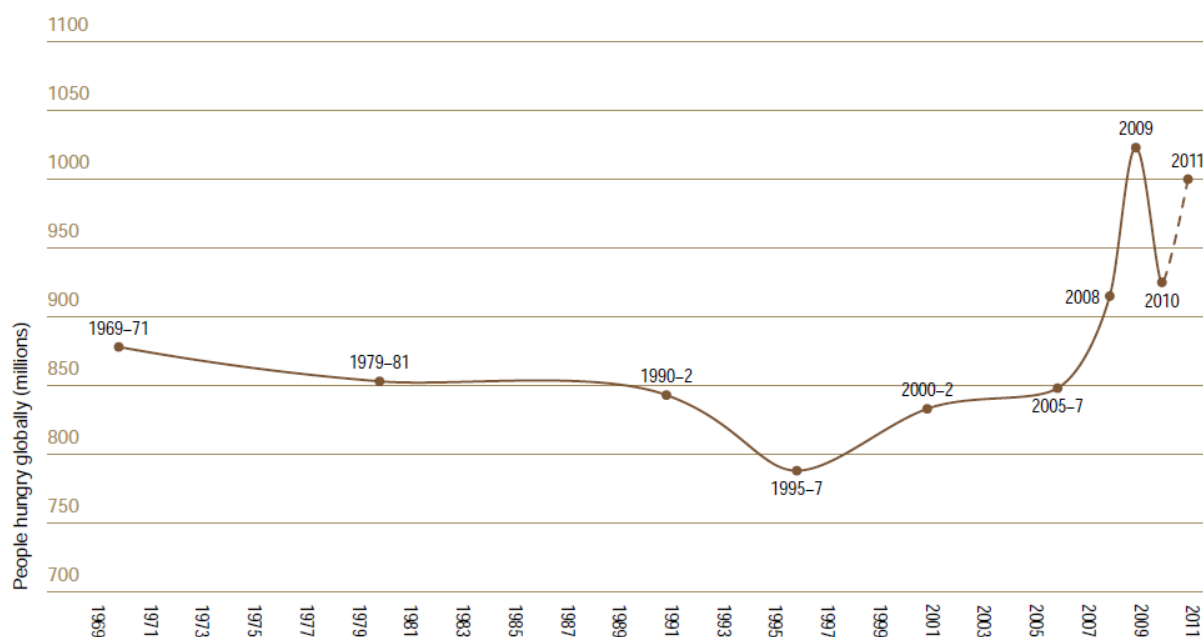
Tout un chapitre du programme Action 21 était consacré au « développement agricole et rural durable » dont l'objectif est « **d'assurer un accroissement soutenu de la production alimentaire et d'améliorer la sécurité alimentaire²** ».

Ses propositions portaient sur un large éventail de domaines tels que : la politique générale et la réforme agraire, la participation, la diversification des revenus, la planification et la conservation des terres, la gestion améliorée des ressources (dont l'eau) et la gestion des nuisibles.

Bilan et perspectives

Alors que nous continuons de produire largement assez de denrées alimentaires pour nourrir l'ensemble de la population mondiale, les personnes souffrant de la faim sont plus nombreuses aujourd'hui qu'en 1992. Il y a vingt ans, le problème de la faim se résorbait lentement mais de façon continue, avec **848 millions de personnes pauvres sous-alimentées entre 1990 et 1992**. Au milieu des années 1990, le nombre de personnes souffrant de la faim a commencé à remonter pour atteindre **un niveau record, franchissant la barre du milliard après la crise des prix alimentaires de 2008**.

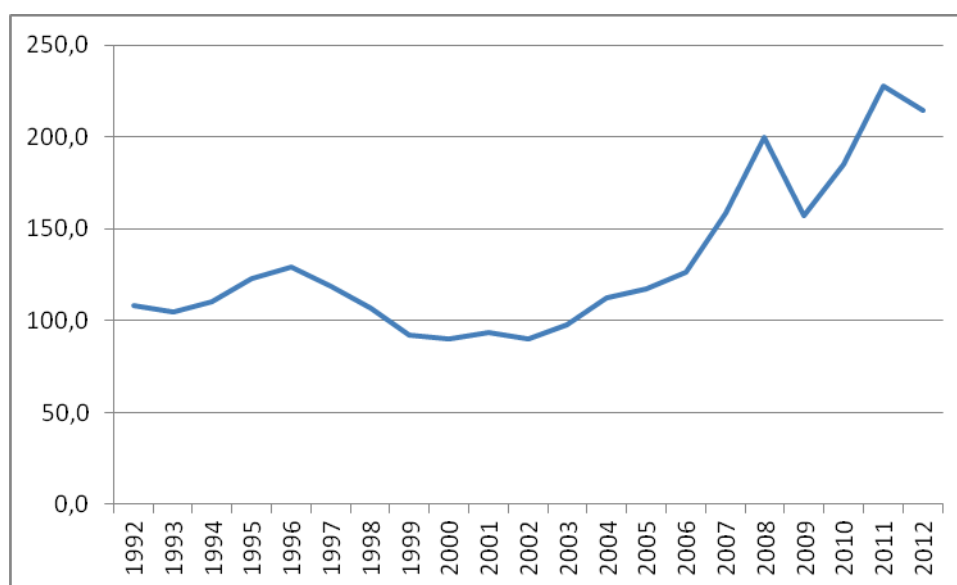
Graphique 1 : Nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde



Sources: FAO, <http://www.fao.org/hunger> and Financial Times, <http://cache.ft.com/cms/s/0/68b31de6-392e-11e0-97ca-00144feabdc0,s01=2.html>

Aujourd'hui, la volatilité des prix alimentaires constitue un facteur majeur à l'origine de la faim. Les prix alimentaires ont, certes, toujours fluctué. Mais ils enregistrent une augmentation régulière depuis la fin des années 1990 et sont devenus bien plus instables, ce qui affecte particulièrement les personnes pauvres et les communautés les plus vulnérables. Le graphique 2 (ci-dessous) montre qu'après une trentaine d'années de relative modération et de stabilité, les prix des produits alimentaires de base sur les marchés internationaux se sont envolés en 2008, avant d'atteindre un nouveau record en 2011.

Graphique 2 : Indice annuel des prix des produits alimentaires³



➔ Les prix mondiaux des produits alimentaires ont augmenté de 8 % en seulement quatre mois, entre décembre 2011 et mars 2012⁴.

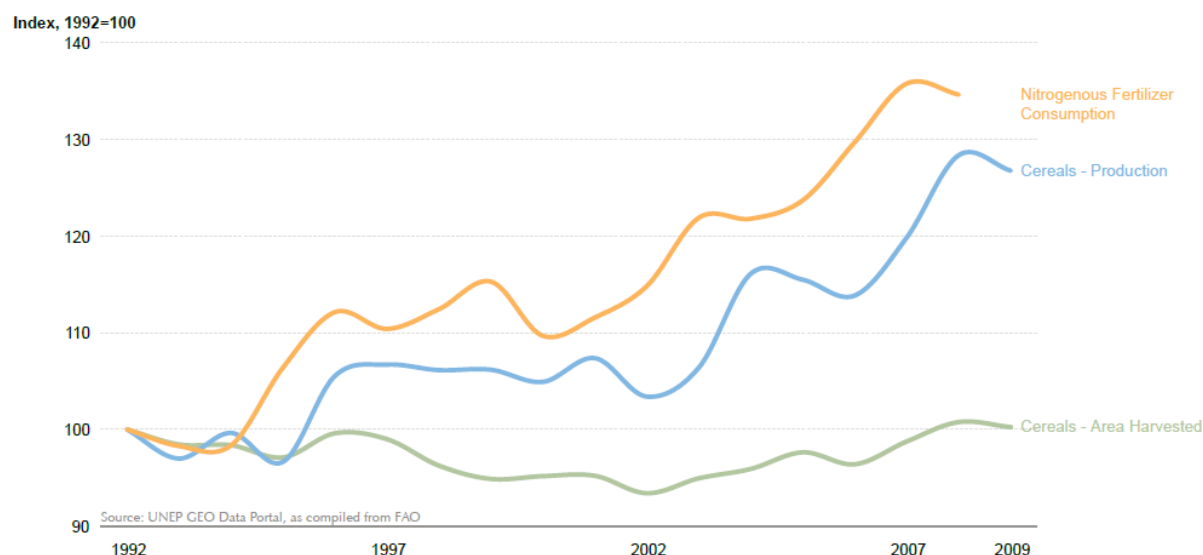
La variation des prix occulte les tendances ; parmi les nombreux rebonds à court et moyen terme, il est très difficile de déterminer si les prix à long terme sont à la hausse ou à la baisse. De plus en plus d'éléments indiquent que la spéculation financière – en plein essor – sur les marchés des produits agricoles de base amplifie la volatilité des prix alimentaires à court terme, tandis que les fluctuations de l'offre et de la demande (influencées par toutes les questions abordées dans la présente note d'information) agissent directement sur l'évolution des prix à moyen et à long terme.

➔ **Le taux d'accroissement annuel des rendements agricoles est passé de 2 % entre 1970 et 1990 à seulement 1 % entre 1990 et 2007⁵.**

Le taux d'accroissement des rendements agricoles est en perte de vitesse alors que, compte tenu de la croissance démographique et du développement économique, la demande alimentaire devrait augmenter de 70 % à l'horizon 2050. Selon les prévisions, ce ralentissement devrait se poursuivre sous la barre de 1 % au cours des dix prochaines années. De nombreux experts estiment qu'un changement structurel s'est opéré, avec la première amorce d'une remontée des prix réels depuis les années 1950. Selon des organismes internationaux, les prix des denrées alimentaires risquent de demeurer élevés et instables pendant encore une dizaine d'années au moins, et les modèles établis à la demande d'Oxfam indiquent que la moyenne des prix à l'exportation pourrait doubler entre 2010 et 2030.

La production alimentaire, qui a augmenté plus rapidement que la population mondiale, demeure un facteur important de dégradation de l'environnement. Elle fonde l'augmentation des rendements presque exclusivement sur l'utilisation d'engrais azotés et phosphorés de synthèse (voir le graphique 3 ci-dessous), ce qui appauvrit les eaux en oxygène, un élément essentiel à la vie, et contribue au réchauffement planétaire.

Graphique 3 : Production céréalière, superficie récoltée et consommation d'engrais⁶



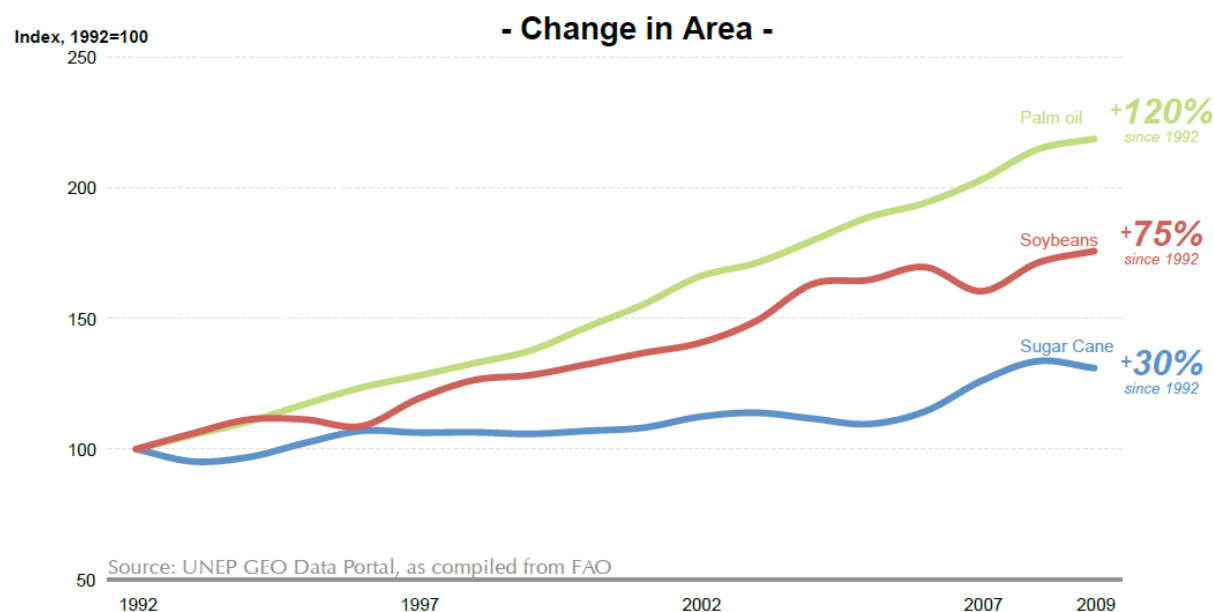
➔ **Les superficies cultivées en agriculture biologique certifiée continuent de représenter moins de 1 % des terres agricoles mondiales⁷.**

Il est largement reconnu que les changements d'affectation des sols, essentiellement imputables à l'agriculture, constituent une cause majeure de l'extinction des espèces animales et végétales. En sus de la pollution azotée et phosphorée, la conversion de terres pour la production de nourriture, d'agrocarburant et de fibres pèse de plus en plus sur la durabilité de la production alimentaire : **depuis 1992, près d'un tiers des espèces et**

écosystèmes tropicaux ont été perdus⁸. La superficie des cultures durables et écologiques a certes plus que doublé depuis 1999, mais elle demeure marginale par rapport aux terres exploitées selon des méthodes agro-industrielles à forte incidence sur l'environnement.

- ➔ **La superficie consacrée à trois cultures – le palmier à huile, le soja et la canne à sucre – a augmenté de près de 75 % entre 1992 et 2009**⁹.
- ➔ **À elles seules, ces trois cultures occupent désormais plus de 14 millions de km², soit une superficie supérieure au territoire de n'importe quel pays du monde, exception faite de la Russie, le plus vaste de tous**¹⁰.

Graphique 4 : Sélection de cultures dans les pays tropicaux humides¹¹



2. ACCÈS AU FONCIER

La promesse

Reconnaissant le rôle central de l'aménagement et la gestion du territoire, le programme Action 21 fixait les objectifs suivants :

- Assurer la meilleure utilisation possible des sols et la gestion durable des terres
- Renforcer les systèmes de planification, d'évaluation et de gestion des terres
- Renforcer les institutions et les mécanismes de coordination concernant les terres
- Faciliter la participation active de tous les intéressés, en particulier des populations locales, au processus de prise de décisions en matière d'occupation et de gestion des sols

Bilan et perspectives

- ➔ **Jusqu'à 203 millions d'hectares, soit une superficie supérieure à celle du Mexique, ont été vendus ou loués dans le cadre de transactions foncières à grande échelle depuis l'an 2000, la plupart au cours des trois dernières années**¹².

Le programme Action 21 fixait l'échéance de l'an 2000 pour réaliser les améliorations préconisées en matière d'aménagement et de gestion du territoire. Pourtant, tout indique un manque de protection contre les effets de la récente ruée sur les terres : trop d'investissements ont entraîné l'expropriation, la tromperie, la violation des droits humains et

l'anéantissement des moyens de subsistance de personnes vivant dans la pauvreté et dépendant de la terre pour nourrir leurs familles.

➔ **Les femmes ne représentent que 10 à 20 % des propriétaires fonciers et la répartition des terres agricoles demeure très inéquitable¹³.**

Bien qu'elles assurent la majeure partie de la production alimentaire, les femmes jouissent rarement de l'égalité d'accès à des terres productives et à la propriété foncière. Au Guatemala moins de 8 % des producteurs agricoles détiennent près de 80 % des terres. Au Brésil, 1 % de la population possède près de la moitié des terres.

En mai 2012, en adoptant des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a accompli un pas important en direction de la reconnaissance et du respect des droits fonciers prévus par le programme Action 21. La mise au point de ces directives dans le cadre d'un processus inclusif, passant par la participation directe de mouvements sociaux et de représentants des petits producteurs vivriers, constitue en soi une réussite appréciable et un exemple à reproduire dans l'ensemble du système onusien. Les directives présentent néanmoins des lacunes dans des domaines fondamentaux. En particulier, elles n'accordent pas l'importance qu'il convient au soutien aux petites exploitations agricoles et n'offrent pas toutes les garanties qui permettraient de parer efficacement au phénomène d'accaparement des ressources foncières et hydriques.

➔ **Selon les projections de la FAO, entre 2010 et 2030, 47 millions d'hectares seront mis en exploitation dans le monde en vue d'une production alimentaire humaine et animale, ce qui représente une augmentation de 1,8 million d'hectares par an.**

Rien ne laisse présager une fin prochaine de la « ruée sur les terres ». Selon des estimations prudentes, compte tenu du ralentissement des rendements, de l'aggravation des pénuries d'eau et de l'intensification des effets du changement climatique, le rythme de conversion des terres devrait se maintenir, voire s'accélérer, jusqu'en 2030. Une telle tendance présente des risques notamment pour les personnes pauvres, ne possédant pas de titres de propriété foncière en bonne et due forme et vivant dans des pays où la protection de leurs droits est faible voire nulle.

3. CONSOMMATION D'EAU

La promesse

Le programme Action 21 posait un objectif général visant à assurer que :

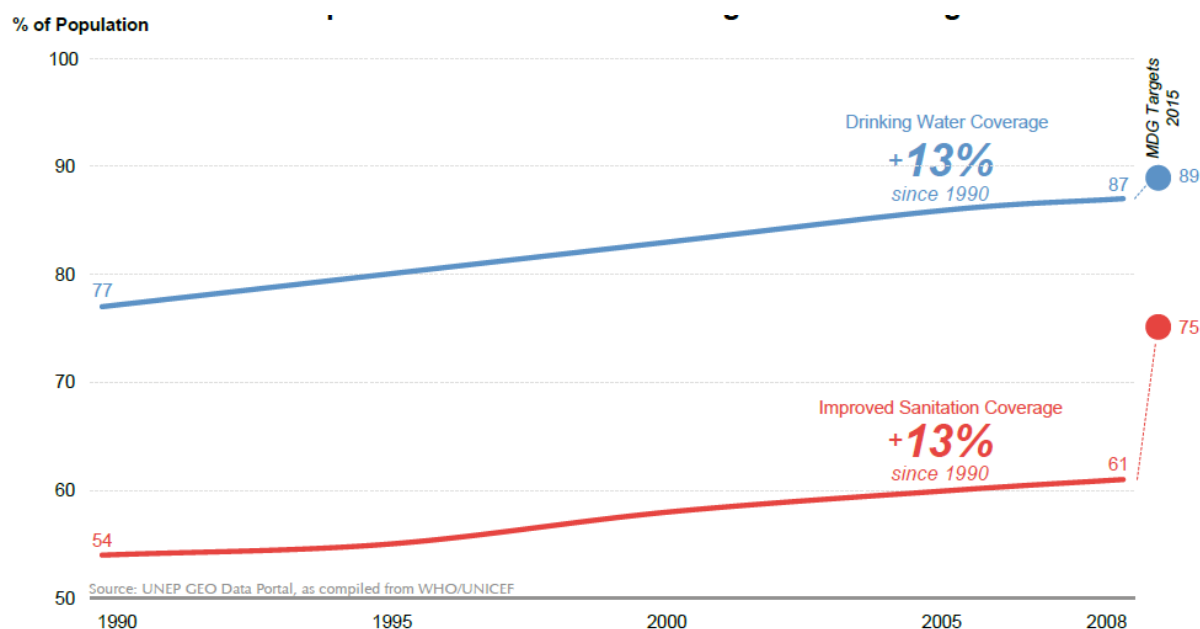
« ...l'ensemble de la population de la planète dispose en permanence d'approvisionnements suffisants en eau de bonne qualité tout en préservant les fonctions hydrologiques, biologiques et chimiques des écosystèmes, en adaptant les activités humaines à la capacité limite de la nature et en luttant contre les vecteurs des maladies liées à l'eau. »

En 2000, les dirigeants mondiaux ont adopté les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dont celui de réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base.

Bilan et perspectives

L'accès à un meilleur approvisionnement en eau s'est amélioré, la couverture passant de 77 % de la population des pays en développement en 1990 à 87 % en 2008 (voir le graphique 5 ci-dessous). Quant à l'objectif de 2015 relatif à l'eau potable, il devrait être atteint, voire même dépassé. Ce sont de bonnes nouvelles.

Graphique 5 : Couverture en eau potable et en assainissement¹⁴



La durabilité de l'approvisionnement en eau affiche toutefois peu voire aucun progrès, quand elle ne s'est pas détériorée. Cela s'explique en grande partie par le fait que la consommation (soit les prélèvements) d'eau dépasse les volumes nécessaires pour maintenir intacts les écosystèmes d'eau douce.

➔ **Face à la hausse de la demande, la consommation mondiale d'eau a triplé au cours des 50 dernières années et les eaux souterraines sont particulièrement menacées¹⁵.**

L'agriculture compte pour la grande majorité des prélèvements hydriques (aux fins d'irrigation) dans le monde. Tout en y contribuant, elle souffre aussi de plus en plus de la rareté de l'eau. Les superficies équipées pour l'irrigation n'ont pas cessé d'augmenter (21 % depuis 1992). Tout en améliorant la sécurité alimentaire et la productivité dans nombre d'environnements aux ressources hydriques limitées, l'irrigation est considérée comme l'un des principaux facteurs de raréfaction de l'eau.

➔ **80 % de la population mondiale habite des régions où la sécurité de l'approvisionnement en eau est gravement compromise, les menaces les plus graves pesant sur 3,4 milliards de personnes¹⁶.**

Selon les estimations, la consommation d'eau devrait continuer de croître durant les prochaines décennies – de 22 à 35 % d'ici à 2025 et de près de 100 % à l'horizon 2050. Les effets conjugués de la surexploitation des eaux souterraines et de surface, de la fonte des glaciers, d'une utilisation peu rationnelle de l'eau et du changement climatique sont difficiles à évaluer. Le Programme des Nations unies pour l'environnement estime néanmoins qu'à l'échelle mondiale, une baisse des rendements de 10 à 30 % sur les terres agricoles irriguées, imputable à une disponibilité réduite de l'eau d'irrigation (en l'absence de rationalisation), correspondrait à une perte de production céréalière de l'ordre de 4 à 12 %¹⁷.

4. CHANGEMENT CLIMATIQUE

La promesse

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), adoptée à Rio en 1992, avait pour objectif d'empêcher une perturbation anthropique dangereuse du système climatique, dont la définition fait explicitement référence à la sécurité alimentaire, entre autres indicateurs :

« Il conviendra d'atteindre ce niveau [de stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre] dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable¹⁸. »

Bilan et perspectives

Il est clairement établi que les États n'ont pas atteint l'objectif de la convention. Les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ne se sont pas stabilisées et, malgré les engagements politiques pris par les gouvernements afin d'éviter une augmentation supérieure à 2 °C de la température moyenne de la planète, les émissions continuent de croître rapidement.

- ➔ **Les émissions ont connu une forte hausse et atteint un record historique : à l'échelle mondiale, les gaz à effet de serre ont augmenté de 36 % entre 1992 et 2008, passant d'environ 22 gigatonnes par an à plus de 30¹⁹.**
- ➔ **La concentration de CO₂ dans l'atmosphère terrestre s'est constamment accrue au cours des 20 dernières années, passant de 357 parties par million en 1992 à 389 en 2011²⁰.**

De plus, alors qu'au sommet de la Terre de 1992, les effets climatiques relevaient de prédictions incertaines, depuis 2007, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a commencé à décrire les effets observés.

- ➔ **La température moyenne de la planète a augmenté de 0,4 °C entre 1992 et 2010 ; 18 des 21 dernières années figurent parmi les plus chaudes qui aient été enregistrées depuis 1880, date de mise en place de relevés météorologiques fiables²¹.**

Déjà, l'impact du changement climatique pose d'énormes problèmes sur le plan de la production agricole et de la sécurité alimentaire – par les sécheresses, les inondations, les fluctuations de températures et les maladies des cultures, par exemple – et compte parmi les facteurs incriminés dans la perte de récoltes et la volatilité des prix alimentaires. Le changement climatique aura probablement un effet délétère sur la production alimentaire de deux façons. D'abord, le lent dérèglement des températures moyennes et des régimes de précipitations devrait peser sur les rendements moyens. Ensuite, la multiplication et l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes occasionneront davantage de pertes de récoltes.

- ➔ **L'Agence internationale de l'énergie estime qu'avec les politiques actuelles, la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ devraient augmenter d'un tiers d'ici à 2020 et quasiment doubler à l'horizon 2050, ce qui se traduirait par une hausse d'au moins 6 °C de la température mondiale²².**

Selon les estimations, les rendements de riz pourraient baisser de 10 % par degré supplémentaire, tandis que les modèles indiquent que les pays d'Afrique subsaharienne pourraient connaître des pertes catastrophiques de rendement de l'ordre de 20 à 30 % d'ici à 2080, voire même de 50 % au Soudan et au Sénégal²³. Il ressort en outre d'une étude commandée par Oxfam que le prix moyen de denrées de base comme le maïs pourrait plus que doubler (par rapport à 2010) au cours des 20 prochaines années, la moitié de cette augmentation étant imputable à la modification des températures moyennes et des régimes de précipitations. Une telle évolution serait catastrophique pour les plus démunis qui consacrent jusqu'à 75 % de leurs revenus à l'alimentation²⁴.

5. RESSOURCES FINANCIÈRES

La promesse

Le coût annuel de l'exécution du programme Action 21 a été estimé à 600 milliards de dollars, dont 125 milliards devaient être versés aux pays en développement, notamment aux pays les moins avancés, sous forme d'aide publique au développement (APD). Sans qu'aucun mécanisme de financement précis ne soit arrêté, les pays développés ont réitéré leur engagement de consacrer 0,7 % de leur PNB à l'APD, chiffre fixé par l'ONU. Ils ont également souscrit aux engagements généraux de fournir des ressources financières, nouvelles et supplémentaires, d'un niveau à la fois élevé et prévisible, ainsi que d'assurer des transferts de technologie.

Bilan et perspectives

En 1992, la part de l'APD allouée à l'agriculture affichait déjà une tendance à la baisse après avoir atteint des sommets dans les années 1980 – une tendance qui s'est poursuivie alors même que, selon la Banque mondiale, les trois quarts des personnes en situation de pauvreté dans le monde vivent, aujourd'hui encore, dans les pays en développement et en milieu rural. La part des aides à l'agriculture est passée d'environ 9 % en 1992 à 6 % en 2010²⁵.

➔ **Entre 1983 et 2006, pendant que l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture des pays en développement ne cessait de diminuer, les subventions versées par les pays développés à leur propre secteur agricole ont atteint plus de 250 milliards de dollars par an, ce qui représente 79 fois l'aide à l'agriculture des pays en développement²⁶.**

Surtout, l'aide au développement consacrée aux petites exploitations agricoles, le secteur susceptible d'offrir le plus grand potentiel d'augmentation durable de la production alimentaire, se montait à 2,6 milliards de dollars en 2009, ce qui représente environ 40 % du total des aides à l'agriculture. 7,3 milliards de dollars suffiraient pour former les petites productrices et petits producteurs du monde entier à des pratiques agro-écologiques, respectueuses de l'environnement²⁷.

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS NE DOIT PAS SE FAIRE AUX DÉPENS DE LA PLANÈTE

La répartition des revenus et des richesses est extrêmement inégale tant au sein des pays qu'entre eux : **les 10 % les plus riches de la population mondiale détiennent 57 % des revenus, tandis que la part des 20 % les plus pauvres représente moins de 2 %**. De telles disparités de revenu conduisent inévitablement à des disparités tout aussi extrêmes en matière de consommation et d'accès aux ressources. Les scientifiques estiment que le monde a déjà franchi au moins trois des neuf seuils de tolérance planétaires ou environnementaux : changement climatique, charge en azote et perte de biodiversité.

Parallèlement, **13 % des êtres humains ne mangent pas à leur faim, 19 % vivent sans électricité et 21 % se trouvent en situation de pauvreté économique.** Le monde ne garantit donc toujours pas les droits humains fondamentaux – les limites sociales – alors même qu'il a déjà dépassé certaines limites environnementales.

Mais le plus frappant est que, pour éradiquer la pauvreté et assurer les droits fondamentaux de la personne, il n'est pas nécessaire d'exercer une pression significative sur les ressources naturelles limitées de la planète. En effet, environ **50 % des émissions de carbone ne sont le fait que de 11 % de la population mondiale.** En revanche :

- ➔ **répondre aux besoins caloriques de toutes les personnes souffrant de la faim demanderait moins de 3 % des actuelles disponibilités alimentaires mondiales ;**
- ➔ **apporter l'électricité à toutes celles et ceux qui en sont dépourvus impliquerait une augmentation de moins de 1 % des émissions mondiales de carbone ;**
- ➔ **assurer que personne ne vive dans la pauvreté économique nécessiterait à peine quelques dixièmes de pour-cent du revenu mondial.**

Ce qu'il faut, c'est beaucoup plus d'équité dans la consommation des ressources et une utilisation beaucoup plus rationnelle des ressources pour répondre aux besoins de l'humanité.

LES DEMANDES D'OXFAM À RIO+20

Oxfam œuvre en collaboration avec un vaste mouvement de citoyens qui, de plus en plus nombreux, choisissent de construire une économie au service de l'être humain et garante de l'environnement, plutôt que l'inverse. Nous attendons des États qu'ils apportent leur soutien à cette vision en réorientant le développement économique de façon à éradiquer la pauvreté et à ne plus lier la croissance économique à une utilisation effrénée des ressources naturelles. Nous appelons les dirigeants réunis à la conférence de Rio+20 à adopter des mesures concrètes visant à mettre en place :

1. un système alimentaire durable, résilient et équitable, qui fournisse à toutes et tous une alimentation suffisante et de qualité en assurant aux plus démunis un juste accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles limitées ;
2. une série unique d'« objectifs mondiaux pour le développement », guidant les efforts de développement de tous les pays après 2015 et intégrant des questions environnementales et sociales ;
3. des solutions énergétiques justes et durables, qui donnent la priorité aux populations pauvres et contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et la suppression progressive mais rapide des subventions aux effets sociaux et environnementaux néfastes.

FIN

La campagne Cultivons d'Oxfam vise à créer un avenir meilleur et à assurer la sécurité alimentaire et la prospérité de toutes et tous dans un monde aux ressources limitées. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.oxfam.org/fr/cultivons.

NOTES

- ¹ Commission mondiale de l'environnement et du développement (1987), « Our Common Future », <http://www.un-documents.net/wced-ocf.htm> (dernière consultation : juin 2012).
- ² Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) (1992), « Action 21 : programme d'action des Nations unies découlant de la Conférence de Rio », <http://www.un.org/esa/dsd/agenda21/> (dernière consultation : juin 2012).
- ³ Analyse d'Oxfam basée sur les données de la FAO, <http://www.fao.org/worldfoodsituation/wfs-home/foodpricesindex/fr/> (dernière consultation : juin 2012). 2002-2004 = 100.
- ⁴ Banque mondiale (2012), « Les prix alimentaires à nouveau poussés vers le haut par un rebond du pétrole et de mauvaises conditions météorologiques », communiqué de presse n° 2012/411/PREM, http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:23180612~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:4607,00.html?cid=ISG_E_WBWeeklyUpdate_NL (dernière consultation : juin 2012).
- ⁵ R. Trostle (2008) « Global Agricultural Supply and Demand: Factors Contributing to the Recent Increase in Food Commodity Prices », USDA Outlook Report n° WRS-0801, <http://www.ers.usda.gov/Publications/WRS0801/> (dernière consultation : juin 2012).
- ⁶ PNUE (2011), « Keeping track of our changing environment: From Rio to Rio+20 (1992-2012) », www.unep.org/geo/pdfs/keeping_track.pdf (dernière consultation : juin 2012), p. 62.
- ⁷ *Ibid.*, p. 65.
- ⁸ WWF (2010), « Rapport Planète Vivante 2010 : biodiversité, biocapacité et développement », Gland : World Wildlife Fund.
- ⁹ PNUE 2011, *op. cit.*, p. 66.
- ¹⁰ *Ibid.*
- ¹¹ *Ibid.*
- ¹² Analyse d'Oxfam basée sur les données publiées à l'adresse suivante : <http://landportal.info/landmatrix> (dernière consultation : avril 2012).
- ¹³ Oxfam (2011), « Cultiver un avenir meilleur : la justice alimentaire dans un monde aux ressources limitées », Oxford : Oxfam International.
- ¹⁴ PNUE 2011, *op. cit.*, p. 42.
- ¹⁵ PNUE (2012), « Global Environment Outlook: Environment for the Future we Want (GEO5) », Nairobi: Programme des Nations unies pour l'environnement.
- ¹⁶ *Ibid.*, p. 128.
- ¹⁷ Nellemann, C., MacDevette, M., Manders, T., Eickhout, B., Svihus, B., Prins, A., Kaltenborn, B. (Eds) (2009), « The environmental food crisis – The environment's role in averting future food crises », Programme des Nations unies pour l'environnement, GRID-Arendal, http://www.grida.no/files/publications/FoodCrisis_lores.pdf (dernière consultation : juin 2012).
- ¹⁸ CCNUCC (1992), http://unfccc.int/essential_background/convention/background/items/1349.php (dernière consultation : juin 2012).
- ¹⁹ Analyse d'Oxfam basée sur les données du Climate Analysis Indicators Tool (CAIT), <http://www.wri.org/project/cait/>.
- ²⁰ PNUE 2011, *op. cit.*, p. 28.
- ²¹ *Ibid.*, p. 30.
- ²² Agence internationale de l'énergie (2012), « IEA urges governments to seize the opportunity to accelerate clean energy deployment », AIE, 25 avril 2012, <http://www.iea.org/newsroomandevents/pressreleases/2012/april/name,26949,en.html> (dernière consultation : juin 2012).
- ²³ Oxfam 2011, *op. cit.* p. 19.
- ²⁴ Dirk Willenbockel (2011), « Exploring Food Price Scenarios Towards 2030 With a Global Multi-Region Model ». <http://www.oxfam.org/en/grow/policy/exploring-food-price-scenarios-towards-2030-global-multi-region-model> (dernière consultation : juin 2012)
- ²⁵ Analyse d'Oxfam basée sur les données du CAD-OCDE.
- ²⁶ Oxfam 2011, *op. cit.* p. 16.
- ²⁷ Analyse et estimations d'Oxfam basées sur les données de CAD-OCDE.